

Ce que je ne peux pas dire ailleurs...

## Michel Noir montre la voie, la bourse est faite pour les PME

**L**a Bourse rend justice à Michel Noir, ancien maire de Lyon, ancien ministre, qui tient ainsi sa revanche.

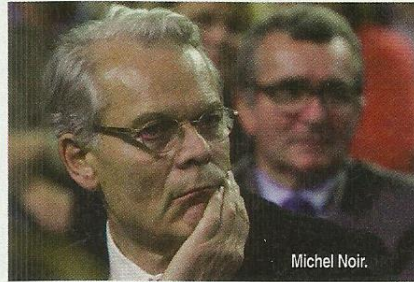
En quittant la politique, il s'est lancé dans la création d'entreprise : SBT (*Scientific Brain Training*) dont il est aujourd'hui Président du Conseil de surveillance. Entrée en bourse sur la base d'une valorisation de 10 M€, SBT vaut le double aujourd'hui. Entre-temps, l'entreprise s'est financée par le Marché. Après cette démonstration par l'exemple, la société cotée pour l'heure sur Access, rempli désormais les conditions pour être transférée sur un compartiment supérieur : Access + ou Euronext Growth. Comme quoi, la Bourse est une affaire de crédibilité croissante.

**Elle est aussi une arme redoutable !**

Durant l'été, la bataille faisait rage autour du renouvellement pour 10 ans de la concession du fameux restaurant *Le Jules Verne*, au premier étage de la Tour Eiffel, où les époux Macron ont reçu le Président américain et son épouse la veille du 14 juillet 2017. Jusqu'ici, celle-ci était dévolue à Sodexo, le géant de la restauration collective, créé par Pierre Bellon, fervent partisan soit dit en passant, du fameux Second Marché en 1983. Derrière les fourneaux du Jules Verne officiait jusqu'ici, aux côtés donc de Sodexo, le chef triplement étoilé : Alain Ducasse qui, à la faveur de ce renouvellement, a renversé les alliances en s'associant à *Elior*, concurrent direct de *Sodexo*. La justice a décidé que *Le Jules Verne* devait rester à *Sodexo*. Le problème a sans doute été qu'*Elior* avait pris il y a deux ans, une participation de 10%

dans Alain Ducasse Entreprise, la goutte qui a fait déborder le vase.

Si, au lieu de céder ces 10% à *Elior*, Alain Ducasse les avait introduits en bourse, non seulement il aurait dénombré des milliers d'actionnaires, ne serait-ce que parce qu'il est mondialement connu, au lieu de n'en recenser qu'un seul installé dans son capital à



Michel Noir.

demeure. En effet, il y avait de fortes chances qu'Alain Ducasse l'eût emporté, pour ne pas léser les intérêts des actionnaires d'Alain Ducasse Entreprise, cotée en bourse. Comme quoi, un partenaire puissant installé dans le capital d'une entreprise, pèse toujours plus lourd que le pourcentage sur le papier ne l'indique. La Bourse ne se résume pas seulement à lever des fonds, loin s'en faut. Il fut un temps, où les chefs d'entreprises venaient en bourse quand ils n'avaient besoin de rien, au moins à court termes. Mais, gérer c'est anticiper. Ceux qui l'ont compris, sont devenus très vite irrattrapables. Il est démontré en effet dans le monde entier que les entreprises cotées avancent plus vite que celles qui ne le sont pas, d'autant que le Marché leur a fourni sans cesse et depuis, des moyens de plus en plus importants pour racheter leurs concurrents.

**Autre idée**

De tous temps, bon nombre d'entreprises se sont fait coter dans le but de mieux se vendre. La Bourse est aux entreprises, ce que l'Argus est à l'automobile. Sans compter que l'accès à la cote, délivré par Euronext ou le visa octroyé par l'AMF, est en tout état de cause un must, l'entreprise devenant d'autant plus visible et d'autant plus crédible.

Un exemple vécu, celui d'une entreprise dont le propriétaire me disait qu'il avait l'intention de vendre son entreprise à échéance de deux ou trois ans. Il l'avait donc introduite en bourse dans cette perspective sur la base de 40 M€. Il vient de la céder à un grand groupe. Du coup, et comme il est d'usage en pareille matière, elle a été retirée de la Bourse. Quant aux actionnaires minoritaires, ils ont été rachetés sur la base de 53 M€. On voit bien qu'une cotation en Bourse est une garantie pour ainsi dire totale pour une sortie par le haut.

**Lehman Brothers 10 ans après...**

La presse du monde entier en parle encore et toujours. Ce krach sans précédent a coûté : 470 milliards de dollars. Le Monde, en juillet 2017, lui a consacré 6 cahiers spéciaux. Les Échos : 5 doubles pages entre le 10 et le 14 septembre 2018. D'autres articles de presse se succèdent sans interruption, sans oublier les éditions spéciales à la radio et à la TV. 1000 banques, petites, moyennes et même grandes, ont été emportées par le plus grand tsunami de tous les temps, y compris le petit établissement financier que j'avais créé, et moteur de tout temps de l'introduction en bourse des entreprises appartenant à des propriétaires, comme l'est devenu depuis IPO n°1. D'anciens responsables de Lehman Brothers, commémorent au moment où sont écrites ces lignes, le 10ème anniversaire de leur descente aux enfers, le 15 septembre 2008, à Londres, New-York et Hong Kong. Ainsi et à mon tour, ai-je décidé de réunir ceux qui me sont restés fidèles, dans des circonstances dramatiques en octobre 2008, un mois après la faillite de Lehman Brothers. Mon invitée d'honneur sera la cheffe de notre autorité de tutelle au moment des faits : Mme Danièle Nouy, qui sera retraitée de la BCE à Francfort à la fin de l'année 2018. Elle nous expliquera comment et pourquoi nos 1000 actionnaires ont été ruinés, le tout au vu du graphique de notre cours en Bourse, puisque nous étions cotés. Un graphique ne ment jamais.

**Les dernières nouvelles de demain**

IPO n°1 prépare 3 premières introductions d'ici le 31 décembre prochain.

- **M\_MEDIA** : 1ère société de streaming à entrer en bourse à Paris. La société fondée par Michel Swierczewski, ancien chef d'orchestre de renommée internationale, élève de Pierre Boulez et George Prêtre, collaborateur direct de Robert Maxwell, sera capitalisée entre 50 et 100 M€ pour lever entre 5 et 10 M€. Pour mémoire, rappelons que Netflix capitalise 15 fois son CA et 300 fois son BN.

- **URODELIA** : Après avoir initié une révolution dans l'orthopédie, Nicole Rouquet, fondatrice d'Urodelia, est aujourd'hui à l'origine d'une autre révolution dans la lutte contre le cancer. Elle est soutenue dans cette nouvelle aventure par Patrick Landanger, dont l'expertise dans le domaine de la santé est reconnue, et la réussite de son introduction en bourse sur le Second Marché connue.

- **E-MOKE** : La nouvelle Mini-Moke, voiture mythique, qui est aux petites voitures ce que la Mustang est aux grandes, entre en Bourse, qui la remet ainsi au goût du jour. L'entreprise est présidée par Marine Bouhy, ancienne avocate à Paris et New-York.

Louis Thannberger



Retrouvez chaque mois, dans *Entreprendre*, la voix indépendante de Louis Thannberger.